



## HONORAIRES DE VENTE

Honoraires de vente 15/02/2023

	Prix de vente en euros	Honoraires TTC en euros		Prix de vente en euros	Honoraires TTC en euros
Inférieur à	30,000	3,000	supérieur à	160,000	10,100
supérieur à	30,000	3,000	supérieur à	170,000	10,500
supérieur à	40,000	4,000	supérieur à	180,000	10,900
supérieur à	50,000	5,000	supérieur à	190,000	11,300
supérieur à	60,000	5,500	supérieur à	200,000	11,700
supérieur à	70,000	6,000	supérieur à	210,000	12,000
supérieur à	80,000	6,500	supérieur à	220,000	12,200
supérieur à	90,000	7,000	supérieur à	230,000	12,500
supérieur à	100,000	7,500	supérieur à	240,000	12,800
supérieur à	110,000	7,900	supérieur à	250,000	13,100
supérieur à	120,000	8,400	supérieur à	260,000	13,300
supérieur à	130,000	8,800	supérieur à	270,000	13,600
supérieur à	140,000	9,300	supérieur à	280,000	5% TTC
supérieur à	150,000	9,700	supérieur à		

Avis de valeur : 300€ TTC - Nous consulter si le logement se situe à plus de 20 km

Ces honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat.

Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien

Cas particulier : honoraires au titre d'un mandat de recherche d'un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais

- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires

## HONORAIRES DE LOCATION

## BAILLEUR

## BAUX D'HABITATION

Etat des lieux d'entrée

3€ TTC / M<sup>2</sup>

Visite , constitution du dossier, rédaction de bail

Zones Metropole de Dijon : 8€ TTC / M<sup>2</sup>

Entremise et négociation

Un mois de loyer diminué des honoraires précités

## BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

Visite , constitution du dossier, rédaction de bail

9% TTC du loyer annuel pour un loyer annuel &lt; 9.000€ TTC

6% TTC du loyer annuel pour un loyer annuel &gt; 9.000€ TTC

Etat des lieux d'entrée

3€ TTC / M<sup>2</sup>

## BAUX PARKINGS / GARAGES / BOXES

Visite , constitution du dossier, rédaction de bail

75€ TTC

## PRESTATIONS PARTICULIERES

Frais de renouvellement de baux soumis à la loi du 6 juillet 1989 ( montant appliqué au preneur et au bailleur)

100€ TTC

Renouvellement ou avenant baux commerciaux et professionnels

6% TTC du loyer annuel

Vacations non comprises dans le barème de location et gestion

60€ TTC / heure

Etat des lieux de sortie ( Lots non gérés )

3€ TTC / M<sup>2</sup>

Commande et suivi de diagnostics obligatoires (hors frais de diagnostics)

15€

Commande ERNT actualisé pour l'établissement du bail

6€

## LOCATAIRE

## BAUX D'HABITATION

Etat des lieux d'entrée

3€ TTC / M<sup>2</sup>

Visite , constitution du dossier, rédaction de bail

Zones Metropole de Dijon : 8€ TTC / M<sup>2</sup>

Entremise et négociation

Un mois de loyer diminué des honoraires précités

## BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

Visite , constitution du dossier, rédaction de bail

9% TTC du loyer annuel pour un loyer annuel &lt; 9.000€ TTC

6% TTC du loyer annuel pour un loyer annuel &gt; 9.000€ TTC

Etat des lieux d'entrée

3€ TTC / M<sup>2</sup>

## BAUX PARKINGS / GARAGES / BOXES

Visite , constitution du dossier, rédaction de bail

75€ TTC

## PRESTATIONS PARTICULIERES

Frais d'avenant pour modification du bail soumis à la loi du 6 juillet 1989 à la demande du locataire

3€ TTC / M<sup>2</sup>

Renouvellement ou avenant baux commerciaux et professionnels

6% TTC du loyer annuel



HONORAIRES DE GESTION	PACK CONFORT	PACK PRIVILEGE
<b>% HONORAIRES TTC DE GESTION CALCULES SUR LES SOMMES ENCAISSEES *</b>	% sommes encaissées Loyers C.C de 250€ à 499€ : 8% TTC Loyers C.C de 500€ à 749€ : 7,5% TTC Loyers C.C de 750€ à 949€ : 7% TTC Loyers C.C supérieurs à 950€ : 6,5% TTC	% sommes encaissées Loyers C.C de 250€ à 499€ : 10,45% TTC Loyers C.C de 500€ à 749€ : 9,95% TTC Loyers C.C de 750€ à 949€ : 9,45% TTC Loyers C.C supérieurs à 950€ : 8,95% TTC
<b>* hors dépôt de garantie</b>		
Etablissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Etablissement et envoi des comptes-rendus de gestion mensuels	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Révision du montant des loyers en fonction des indices de référence	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Contrôle des attestations d'assurance du locataire - Entretien de chaudière -Ramonage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Régularisation des charges annuelles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Réalisation des états des lieux de sortie et décompte de sortie du locataire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Vérification du bien géré à chaque remise en location	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Gestion et suivi du contentieux en impayés de loyers et/ou dégradations immobilières et/ou non respect des obligations légales et contractuelles : déclarations, recouvrement créances, constitution de dossier huissier et avocat, gestion et suivi procédure	<input checked="" type="checkbox"/> (1)	<input checked="" type="checkbox"/> (1)
Gestion et suivi de tous les sinistres (DDE, incendie...) : Déclaration, gestion des devis et suivi travaux, gestion de l'indemnisation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Gestion et suivi de tous les sinistres (DDE, incendie...) - Assistance in situ 1ère expertise	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Règlement pour le compte du mandant des charges de copropriété (sous réserve des fonds disponibles)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Visite conseil (pré état des lieux de sortie)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Gestion technique (travaux à caractère urgent et décence du logement) : faire exécuter les travaux (avec ou sans intervention d'un expert en bâtiment, hors frais de l'expert)	<input checked="" type="checkbox"/> (2)	<input checked="" type="checkbox"/> (2)
Gestion technique ( travaux et réparations non urgents à la charge du bailleur) : faire exécuter et suivre les travaux (avec ou sans intervention d'un expert en bâtiment, hors frais de l'expert)	<input checked="" type="checkbox"/> (2)	<input checked="" type="checkbox"/> (2)
Gestion technique (travaux de rénovation, embellissement, transition énergétique...) : faire exécuter et suivre les travaux (avec ou sans intervention d'un expert en bâtiment, hors frais de l'expert)	<input checked="" type="checkbox"/> (2)	<input checked="" type="checkbox"/> (2)
Assurance contre les risques locatifs ( impayés de loyer et dégradations immobilières )	2,5%	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>PRESTATIONS ANNEXES</b>	<b>Coût TTC hors forfait payable à l'acte</b>	<b>Coût TTC hors forfait payable à l'acte</b>
Commande et suivi de diagnostics obligatoires (hors frais de diagnostics)	15€	<input checked="" type="checkbox"/>
Diagnostic Etat des Risques et Pollutions (suivi et réalisation)	5€	<input checked="" type="checkbox"/>
Fin du mandat de gestion (transmission du dossier et des pièces)	75 €	75 €
Gestion et suivi de tous les sinistres (DDE, incendie...) - forfait expertises suivantes	45€ par expertise	45€ par expertise
Résiliation exceptionnelle du mandat de gestion	300 €	300 €
<b>PRESTATIONS OPTIONNELLES</b>	<b>Coût TTC hors forfait payable à l'acte</b>	<b>Coût TTC hors forfait payable à l'acte</b>
Etablissement d'aide à la déclaration des revenus fonciers ( monopropriété sur devis )	60 €	60€ (3)
Représentation en assemblée générale ( sur devis en dehors des heures ouvrables )	80€ / heure	80€ / heure
Monopropriété - Visite des parties communes ( fréquence à déterminer - par défaut 1 fois par semestre )	75€ par visite	75€ par visite
Monopropriété - Etablissement et suivi de contrat d'entretien et de nettoyage des parties communes	15 €	15 €
Gestion et suivi des congés pour vendre (hors frais d'huissier)	75€	75€
Représentation commission départementale de conciliation	150€	150€
<b>NEUF</b>	<b>Coût TTC hors forfait payable à l'acte</b>	<b>Coût TTC hors forfait payable à l'acte</b>
<b>NEUF</b> : Représentation ou assistance à la livraison, gestion, suivi des réserves émises lors de la livraison du bien auprès du promoteur	300 €	200 €
<b>NEUF</b> : Représentation à la première assemblée générale ( sur devis en dehors des heures ouvrables)	250 €	250 €
<b>GARAGES ISOLEES</b>	<b>Forfait TTC</b>	
	12€	
<b>ASSURANCE PROPRIETAIRE NON OCCUPANT</b>	<b>Cotisation</b>	<b>Cotisation</b>
Assurance propriétaire non occupant	100€ TTC	100€ TTC
(1) sur devis pour les nouveaux lots avec soldes débiteurs (2) pour les travaux supérieurs à 4 000€ HT : 3,5% du montant des travaux réalisés (3) 45€ pour la première année de gestion		